PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Formation certifiante - 14 heures en présentiel

Durée	14 heures en présentiel
Effectif	4 à 10 participants
Prérequis	Aucun
Validité du certificat	24 mois
Maintien des compétences	MAC SST de 7 heures tous les 24 mois

Finalité de la formation

Permettre au participant de devenir acteur de la prévention dans son entreprise et d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail ou de malaise, dans le respect de l'organisation des secours de l'entreprise.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise ;
- situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention et des secours ;
- protéger de façon adaptée une situation d'accident ;
- examiner la victime afin de déterminer l'action de secours à mettre en œuvre ;
- garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime ;
- secourir la victime de manière appropriée jusqu'à la prise en charge par les secours.

Public concerné et prérequis

Public : salariés d'entreprises, agents ou toute personne amenée à exercer la fonction de sauveteur secouriste du travail dans le cadre professionnel.

Prérequis : aucun.

Organisation et durée

Durée minimale : 14 heures en présentiel, auxquelles s'ajoute, le cas échéant, le temps nécessaire au traitement des risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession. La formation est organisée pour un groupe de 4 à 10 participants.

Contenu de la formation

1. Présentation de la formation et de son organisation : Accueil, objectifs, organisation, modalités pédagogiques et certificatives.

2. Prévention des risques professionnels : Rôle du SST dans la prévention ; notions de danger, situation dangereuse, événement déclencheur, dommage et risque ; repérage des situations dangereuses ; propositions d'actions de prévention ; transmission des informations aux personnes compétentes.

3. Cadre de l'intervention du SST : Rôle, champ et limites d'intervention du SST ; articulation avec l'organisation des secours et de la prévention de l'entreprise.

4. Protéger : Repérer les dangers persistants, supprimer ou isoler le danger lorsque cela est possible et mettre en œuvre une protection adaptée.

5. Examiner : Rechercher les signes permettant de déterminer les actions de secours prioritaires.

6. Faire alerter ou alerter : Définir les éléments du message d'alerte, organiser l'alerte et appliquer les consignes internes de l'entreprise.

7. Secourir : Mettre en œuvre les conduites à tenir face à une victime qui saigne abondamment, s'étouffe, se plaint de malaise, de brûlures, d'une douleur empêchant certains mouvements, d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, qui ne répond pas mais respire, ou qui ne répond pas et ne respire pas.

8. Évaluations certificatives et bilan : Épreuves certificatives conformément au référentiel de certification SST en vigueur, puis bilan et clôture de la formation.

Méthodes pédagogiques

La formation alterne apports courts et activités pratiques. Les méthodes utilisées comprennent notamment :

- exposés interactifs et questionnements ;
- études de cas et analyses de situations de travail ;
- démonstrations et apprentissages des gestes ;
- ateliers pratiques et mises en situation professionnelles simulées ;
- évaluations formatives tout au long de la formation.

Moyens pédagogiques et techniques

Salle adaptée à la formation pratique, vidéoprojecteur ou support de présentation, tableau/paperboard, mannequins de réanimation adulte, enfant et nourrisson, défibrillateur de formation, matériel de simulation et outils pédagogiques SST en vigueur. Les moyens sont adaptés aux situations et aux risques professionnels abordés.

Modalités d'évaluation et certification

Les compétences sont évaluées tout au long de la formation de manière formative. Les épreuves certificatives sont réalisées conformément au référentiel de certification SST et au dispositif national en vigueur, à l'aide des grilles officielles applicables.

Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est délivré aux participants ayant suivi la totalité de la formation et satisfait aux évaluations certificatives. Sa validité est de 24 mois. Son maintien est conditionné par le suivi d'un MAC SST de 7 heures et la réussite aux évaluations correspondantes.

Programme indicatif - 14 heures

Période	Durée	Contenu
Jour 1 - matin	3 h	Accueil et présentation; prévention
Jour 1 - après-midi	4 h	Cadre de l'intervention du SST ; protéger ; examiner ; faire alerter ou alerter ; secourir .
Jour 2 - matin	3 h	Secourir - poursuite des apprentissages et entraînements pratiques.

Période	Durée	Contenu
Jour 2 - après-midi	4 h	Secourir - fin des apprentissages ; épreuves certificatives ; bilan et clôture.

Encadrement

Formation animée par un formateur SST titulaire d’un certificat de formateur SST en cours de validité, intervenant dans le cadre d’une entité habilitée conformément aux exigences du réseau Assurance Maladie - Risques professionnels / INRS.

Références

Programme établi dans le respect des documents et référentiels SST en vigueur du réseau Assurance Maladie - Risques professionnels / INRS. Les versions applicables au jour de la formation sont utilisées.